



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°11

Page 1 sur 6

Réunion du 24 avril 2023

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents : Mmes DELORT Catherine. DUTHIN Patricia. Mrs. BARIS Jean François. REPENTIN Éric.

Excusés : Mrs FERCHAUD Philippe. KOUROGHLI Jamel.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe et Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

FORFAITS

D3 – (amende 40 €) :

Poule A – **ST CHRISTOPHE AS 2** – match n° 24856912 du 08/04/2023 (1^{er} forfait)

Poule B – **NORD 17 FC 2** – match n° 24819693 du 23/04/2023 (1^{er} forfait)

Poule C – **SAUJON US 2** – match n° 24819934 du 15/04/2023 (2^{ème} forfait)

Poule C – **MATHA AVENIR 3** – match n° 24819938 du 16/04/2023 (2^{ème} forfait)

Poule D – **PORTES OCEAN 17 FC 2** – match n° 24820052 du 09/04/2023 (1^{er} forfait)

Poule D – **PORTES OCEAN 17 FC 2** – match n° 24820122 du 22/04/2023 (2^{ème} forfait)

D4 – (amende 40 €) :

Poule A – **ANDILLY AS 2** – match n° 24918611 du 16/04/2023 (1^{er} forfait)

Poule C – **MARENNAISE US 3** – match n° 24918879 du 08/04/2023 (1^{er} forfait)

Poule C – **BREUILLET AS 2** – match n° 25091692 du 22/04/2023 (1^{er} forfait)

Poule D – **ST GEORGES DES COTEAUX 2** – match n° 24956753 du 23/04/2023 (2^{ème} forfait)

Poule E – **PONS US 3** – match n° 24919418 du 09/04/2023 (2^{ème} forfait)

Poule E – **COZES AS 3** – match n° 24919475 du 08/04/2023 (1^{er} forfait)

Poule F – **ST MAIGRIN 1** – match n° 25020965 du 23/04/2023 (2^{ème} forfait)

VÉTÉRANS – (amende 30 €) :

Poule B – **ENT.NACH. AUNIS BOIS 2** – match n° 25026644 du 07/04/2023 (1^{er} forfait)

Poule C – **SEMUSSACAISE JS 3** – match n° 25027058 du 21/04/2023 (2^{ème} forfait)

CRITERIUM A8 – (amende 10 €) :

CABARIOTAISE AS 3 – match n° 25656137 du 05/04/2023 (1^{er} forfait)

UCA 2 – match n° 25656147 du 07/04/2023 (1^{er} forfait)

COUPE FEMININE SENIORS A8 CHTE MARITIME – (amende 32 €) :

ROCHEFORT FC 2 – match n° 25688645 du 09/04/2023

ST PALAIS SPORT FOOT 1 – match n° 25688647 du 09/04/2023

U19 INTER-DISTRICT – (amende 18 €) :

AMS MERPINS 1 – match n° 25119959 du 15/04/2023 (1^{er} forfait)



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°11

Page 2 sur 6

COUPE FEMININE U14-U17 CHTE MARITIME – (amende 32 €) :

LA ROCHELLE ES 22 – match n° 25781894 du 22/04/2023

U14-U15 – (amende 18 €) :

Poule D – THENAC/GOND/DRAG VERT 1 – match n° 25566205 du 08/04/2023 (1^{er} forfait)

U12-U13 – (amende 18 €) :

D3 Poule E – CAP AUNIS ASPTT FC 3 – match n° 25595025 du 08/04/2023 (1^{er} forfait)

D3 Poule E – PONT L'ABBÉ D'ARNOULT 1 – match n° 25595028 du 08/04/2023 (1^{er} forfait)

D3 Poule F – SUD SAINTONGE GJ 1 – match n° 25568660 du 08/04/2023 (1^{er} forfait)

D4 Poule K – ST JEAN D'ANGELY SC 3 – match n° 25594313 du 08/04/2023 (1^{er} forfait)

FORFAITS GÉNÉRAUX

D3 – (amende 58 €) :

LA JARRIE FC 2.

U19 INTER-DISTRICT – (amende 26 €) :

G.J.C.L. 1

MODIFICATIONS DATES ET HEURES

D2 – (amende 12 €) :

ROYAN VAUX AFC 2 -

D4 – (amende 12 €) :

DRAGONS VERTS FCBVT 2 - FC2C 2.

VÉTÉRANS – (amende 12 €) :

PONS US 4 – US MEURSAC/THENAC/DRAG V 1 - ST GENIS DE SAINTONGE 3

FEUILLES DE MATCHS EN RETARD

D2 – (amende 26 €) :

ST JUST LUZAC 1 – ACS 1

D4 – (amende 26 €) :

CANTON DE MIRAMBEAU 2.

VÉTÉRANS – (amende 26 €) :

SEUDRE OCEAN FC 3 - ROCHEFORT FC 4 – ANGOULINS JS 3 (X2).

MATCHS NON JOUÉS

Match n° 24920545 du 08/04/2023 en D4 Poule B FC2C 2 – CANTON AUNIS FC 3 :

Match non joué, après avoir pris connaissance des mails du 08/04/2023 du secrétaire du club de FC CANTON DE COURCON et de Monsieur FOURNIER Pascal vice-président du club de CANTON AUNIS.

La commission des championnats a décidé de reporter le match le samedi 6/05/2023 à 15 heures.

Les frais de dossier de 34 euros seront débités au club de FC2C.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°11

Page 3 sur 6

Match n° 24820055 du 09/04/2023 en D3 Poule D BEDENAC LARUSCADE SC 1 – CHAD/JARN/MARIGNAC 1 :

Match non joué.

Après avoir pris connaissance des mails suivants :

Le 10/04/2023 de Madame DESCHMARDIN Julie secrétaire du club de BEDENAC LARUSCADE.

Le 10/04/2023 de Monsieur SORIGNET

Le 12/04/2023 de Monsieur TESSIER Frédéric dirigeant du club de CHADENAC JARNAC MARIGNAC

Et du rapport d'arbitre Monsieur DAUBRENET Dylan.

La commission des championnats a décidé de reporter la rencontre le dimanche 14/05/2023.

Les frais de déplacement de l'arbitre (85.44 €) et du club visiteur (67.84 €) seront à la charge du DISTRICT.

JOUEURS SUSPENDUS

Match n° 24819921 du 25/03/2023 en D3 POULE C AULNAY US 2 – SAUJON US 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 16 du 12/04/2023 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux donne match perdu par pénalité à l'équipe de **SAUJON US 2** moins 1 point de pénalité. Résultat confirmé en faveur du club **d'AULNAY US 2**. (0-3).

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour suite à donner.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24820102 du 25/03/2023 en D3 POULE D CERCOUX CLOTTEISE US 1 – GEMOZAC US 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 16 du 12/04/2023 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux donne match perdu par pénalité à l'équipe de **CERCOUX CLOTTEISE US 1** moins 1 point de pénalité – 0 point et 0 but à 3 pour en donner le gain à l'équipe de **GEMOZAC US 2** avec 3 buts à 0 et plus 3 points.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour suite à donner.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

COURRIER

La commission des championnats coupes et challenges a pris connaissance du mail du 18/04/2023 de Monsieur PERDRIX Frédéric du club de FONTCOUVERTE.



DIVERS

Match n° 24856776 du 01/04/2023 en D2 Poule A ST ROGATIEN FC 1 – DIABLES ROUGES BCY 1 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 16 du 12/04/2023 qui a pris la décision suivante :

- Après vérifications, La Commission des litiges et contentieux Juge la réclamation recevable et infondée car aucune infraction sur la participation et qualification des joueurs du club de **ST ROGATIEN FC 1** n'est constatée selon les dispositions de l'article 167.3 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Par ces motifs, confirme le résultat acquis (4-4) sur le terrain.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24932838 du 10/04/2023 en D2 Poule B ROYAN VAUX AFC 2 – TONNACQUOISE/LUSSANT 1 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 16 du 12/04/2023 qui a pris la décision suivante :

- Après vérifications, La Commission des litiges et contentieux Juge les réserves recevables et infondées car aucune infraction sur la participation et qualification des joueurs du club de **ROYAN VAUX AFC 2** n'est constatée selon les dispositions de l'article 167.3 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Par ces motifs, confirme le résultat acquis sur le terrain de (1-1).

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24817139 du 02/04/2023 en D1 LA ROCHELLE ES 2 – F.C NORD 17 1 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 16 du 12/04/2023 qui a pris la décision suivante :

- Après vérifications, La Commission des litiges et contentieux Juge la réserve non recevable.

Par ces motifs, confirme le résultat acquis sur le terrain de (6-1).

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.



Match n° 24820092 du 11/03/2023 en D3 Poule D CERCOUX CLOTTAISE US 1 – CHEVANCEAUX MONTLIEU 1 :

Dossier traité par la Commission de discipline dans le PV n° 31 du 13/04/2023 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission de discipline inflige au club de **CERCOUX CLOTTAISE** une suspension de terrain ferme de 4 matchs, applicable dès le premier match joué à domicile lors de la saison 2023/2024.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour application.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission de discipline et prendra contact avec le club de **CERCOUX CLOTTAISE** pour application.

Match n° 24856769 du 25/03/2023 en D2 Poule A ST ROGATIEN FC 1 – ST CHRISTOPHE AS 1 :

Dossier traité par la Commission de discipline dans le PV n° 31 du 13/04/2023 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission de discipline inflige au club de **ST ROGATIEN** un match ferme de suspension de terrain, applicable dès le premier match joué à domicile lors de la saison 2023/2024.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour application.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission de discipline et prendra contact avec le club de **ST ROGATIEN** pour application.

Match n° 24919421 du 05/11/2022 en D4 Poule E CANTON MIRAMBEAU 1 – TREFLE SP REAUX 2 :

Dossier traité par la Commission de discipline dans le PV n° 32 du 20/04/2023 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission de discipline confirme les décisions déjà entérinées par la commission des championnats.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24856776 du 01/04/2023 en D2 Poule A ST ROGATIEN FC 1 – DIABLES ROUGES BCY 1 :

Dossier traité par la Commission d'arbitrage dans le PV n° 11 du 04/04/2023 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission d'arbitrage déclare la réserve irrecevable sur la forme. Les membres de la commission précisent que l'arbitre est en mesure de revenir sur sa décision à partir du moment où le jeu n'a pas repris. Il a donc fait une saine application des lois du jeu.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour suite à donner.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCÈS-VERBAL N°11

Page 6 sur 6

Match n° 24817143 du 28/01/2023 en D1 ILE D'OLERON FOOTBALL 1 – LA ROCHELLE ES 2 :

Dossier traité par la Commission d'Appels dans le PV n° 5 du 14/03/2023 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission de Céans décide de CONFIRMER la décision de première instance.
- ➔ La commission décide toutefois à titre « exceptionnel » d'exempter le club du point de pénalité.

Le dossier est transmis à la commission sportive pour application.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission d'appels.

[Les clubs encore qualifiés en ¼ de finale des coupes départementales seniors masculins sont invités pour le tirage au sort le mercredi 3 mai 2023 à 19 heures au DISTRICT](#)

**La commission des championnats autorise les VÉTÉRANS à jouer jusqu'au 31 mai 2023.
Les matchs non joués à la date du 31/05/2023 seront donnés matchs perdus pour les deux clubs.**

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 3 mai 2023 à 18h

Le Président,
Jérôme BOUQUET

Le secrétaire de séance,
Éric REPENTIN